

Le **six juillet deux mille vingt, vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle polyvalente de Les Trois Pierres, sous la présidence de Mme Monique BERTRAND, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 30 juin 2020

Membres présents : Mme Monique BERTRAND, M Michel CERVANTES, Mme Sophie LEGROS, Mme Dominique BRENNAN, M Philippe TETREL, M Guillaume EDOUARD, M Cédric ROBERT, M Jean-Pierre SIMON, Mme Carole JULIEN, M Nicolas JACHET, Mme Céline LECOMPTE, Mme Agnès BEAUDRU, M Mathieu GOUJON, M Vincent NAVARRE, M Denis GRENET

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : Mme Céline LECOMPTE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 08 juin 2020.
2. Compte administratif 2019 et compte de gestion 2019
3. Affectation du résultat 2019 au budget primitif 2020
4. Vote des taux des taxes locales
5. Budget primitif 2020
6. Commission communale des Impôts Directs
7. Ecole : Pose d'un film opaque côté City Stade
8. Informations Diverses
9. Questions Diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 08 juin 2020

Délibération 2020-13

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 08 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Compte administratif 2019 et compte de gestion 2019

Délibération 2020-14

Le compte administratif 2019 est présenté aux membres du conseil municipal par le doyen d'âge :

Section de fonctionnement

- Le total des dépenses est de	395 151,96 €
- Le total des recettes est de	437 333,80 €
- Le résultat reporté N-1 était de	64 245,98 €

Section d'investissement

- Le total des dépenses est de	52 751,10 €
- Le total des recettes est de	101 353,96 €
- Le résultat reporté N-1 était de	309 225,32 €

Le résultat d'exécution de l'exercice 2019 présente donc :

- Un solde positif en section de fonctionnement de 106 427,82 €

- Un solde positif en section d'investissement de 357 828,18 €
- Restes à réaliser en section d'investissement - Dépenses : 13 000 €
- Restes à réaliser en section d'investissement - Recettes : 3 600 €

Au vu de ces résultats, M CERVANTES, doyen d'âge, prend la parole et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le compte administratif 2019.

Madame le Maire ne prend pas part au vote de cette délibération

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

- **Approuve et adopte** le compte administratif 2019,
- **Approuve** le compte de gestion 2019 de Madame le Receveur dont les écritures sont conformes à la comptabilité administrative de la commune.

3. Affectation du résultat 2019 au budget primitif 2020

Délibération 2020-15

Madame le Maire rappelle au Conseil que le compte administratif 2019 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 106 427,82 €
- un excédent d'investissement de 357 828,18 €

Pour Mémoire - Prévisions budgétaires 2019 Virement à la section d'investissement (compte 023)	Néant
Solde de l'exécution d'investissement	
Excédent d'investissement de clôture A	357 828,18 €
Restes à réaliser investissement : Recettes B	3 600,00 €
Dépenses C	13 000,00 €
Excédent de Financement A + B - C	348 428,18 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 (106 427,82 €), comme suit :**
 - **Section d'investissement**
* Article 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé 50 000,00 €
 - **Section de fonctionnement**
* Article 002 - Excédent de fonctionnement reporté 56 427,82 €

4. Vote des taux des taxes locales 2020

Délibération 2020-16

Pour l'année 2020, le produit fiscal assuré par les taxes locales s'élève à 84 262 €.

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **décide** de ne pas modifier les taux d'imposition communale. Les taux restent ainsi définis :

- TAXE FONCIERE (Bâti) : 16,54 %
- TAXE FONCIERE (non bâti) : 36,51 %

5. Budget Primitif 2020

Délibération 2020-17

Le budget primitif 2020 a été préparé par la commission "finances" réunie le 22 juin 2020.

Il est voté par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement. Il s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS
011 - Charges à caractère général	149 660,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	224 422,00 €
014 - Atténuations de produits	58 170,71 €
65 - Autres charges de gestion courante	47 600,00 €
66 - Charges financières	600,00 €
022 - Dépenses imprévues	2794,60 €
Dépenses d'ordre	1 345,51 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	484 572,82 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	46 300,00 €
73 - Impôts et taxes	258 912,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	107 133,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	5 800,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €
013 - Atténuations de charges	10 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	56 427,82 €
Recettes d'ordre	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	484 572,82 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
10- Dotations, fonds divers et réserves	991,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	20 000,00 €
Opérations d'équipement	395 782,00 €
020 - dépenses imprévues	2 000,69 €
Dépenses d'ordre	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	418.773,69 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
10 - Dotations, fonds divers, réserves	0,00 €
1068 - Excédent fonctionnement capitalisé	56 000 €
13 - Subventions d'investissement reçues	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
001 - Excédent d'investissement reporté	357 828,18 €
Recettes opérations d'investissement	3 600,00 €
Recettes d'ordre	1 345,51 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	418 773,69 €

Au vu de la présentation globale du budget, Madame le Maire propose d'adopter l'ensemble du budget 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **arrête et approuve**, le budget primitif 2020 présenté.

Le budget, ainsi voté, inclut les opérations d'équipement suivantes :

- Acquisition Matériel Mobilier : *Fauteuils Mariés, chaises, mobilier divers*
- Aménagement Terrain Communal « ex Sieurin » Rue du Village : *auscultation et confortement des cavités souterraines en domaine public – périmètre de sécurité inscrit au PLU*
- Voirie Rue des Charmilles : *cabinet d'étude et du mobilier urbain.*
- Accessibilité des bâtiments : *Travaux d'accès cheminement école*
- Cimetière - Colombarium : *Aménagement paysager jardin du souvenir*
- Eglise – Travaux Clocher : *Travaux au niveau de la charpente du clocher et de la poutre supportant la cloche*

- Ecole - Travaux Bâtiments : *Réhabilitation du bâtiment Ecole Maternelle et primaire à côté du préau*
- Effacement réseaux Hameau des Belles : *coût total des travaux = 220 708,08 € dont Participation SDE 76 pour 152 763,02 €, participation Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole pour 37 803.53 € et la commune des Trois Pierres pour 30 141,53 €*
- Salle Polyvalente - Travaux Bâtiment : *toiture, menuiseries extérieures*
- Acquisition Matériel Service Technique

6. Commission Communale des Impôts Directs

Délibération 2020-18

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune à chaque début de mandat municipal.

Elle est constituée :

- Du maire
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional des finances publiques à partir d'une liste de 24 contribuables, proposée par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

➤ **Propose** la liste suivante :

- | | |
|---------------------|------------------------|
| - BERTRAND Monique | - GOUJON Mathieu |
| - CERVANTES Michel | - NAVARRE Vincent |
| - LEGROS Sophie | - GRENET Denis |
| - BRENNAN Dominique | - GOUJON Julie |
| - TETREL Philippe | - THIEULLENT Catherine |
| - EDOUARD Guillaume | - EDOUARD Fernand |
| - ROBERT Cédric | - SAILLY Charles |
| - SIMON Jean-Pierre | - PAUMELLE Bruno |
| - JULIEN Carole | - GABEL Thomas |
| - JACHET Nicolas | - JACHET Catherine |
| - LECOMPTE Céline | - BOUTEILLER Suzette |
| - BEAUDRU Agnès | - BRUNET Philippe |

7. Ecole : Pose d'un film occultant côté City Stade

Délibération 2020-19

Lors du conseil d'école du 23 juin dernier, les enseignants ont demandé s'il serait possible de poser un film occultant sur les carreaux côté city stade.

Le conseil accepte cette requête et propose que ces travaux soient effectués avant la prochaine rentrée scolaire.

8. Informations diverses

Madame le Maire communique :

- qu'elle est allée chercher en gendarmerie la dotation de 150 masques tissus mis à disposition par l'Etat.

Madame le Maire laisse la parole à ses adjoints pour exposer les différentes réunions extérieures :

- Monsieur Cervantès informe que la Communauté Urbaine via le réseau de transport en commun LIA (www. transports-lia.fr ou tél : 02 35 22 35 22) met en place des lignes de bus régulières et cadencées à partir de Saint Romain de Colbosc pour rejoindre la gare d'Etainhus.
Il existe également deux autres services de transport LIA sur le territoire :
 - FilBus service de transport à la demande qui permet de se déplacer du lundi au samedi, d'arrêt en arrêt dans les différentes communes du territoire.
 - MobiFil, service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.
- Monsieur Tétré présente les travaux routiers départementaux programmés en 2020 et 2021 :
 - RD 31 entre la RD 6015 et l'A29 avec la création d'aires d'entrecroisement au Hameau de Froiderue,
 - Section de la RD 6015 sur Les Trois Pierres et aménagement des carrefours avec la route de la Mare au Leu – Route de la Salle Polyvalente : passage à 2 voies du RD 6015 avec des bandes multi fonctionnelles, 2 arrêts de cars conformes PMR, éclairés, 2 parkings avec 5 emplacements chacun et cheminements de raccordement,
 - Giratoire RD 6015 – RD 31 – RD 112, commune Les Trois Pierres : création d'un giratoire, 2 arrêts de cars conformes PMR éclairés, 2 parkings avec 3 ou 4 emplacements et cheminements de raccordement.
- Madame Brennan rapporte la rencontre avec le service juridique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 76 pour étudier le dossier de Madame Andrée Prévot en congés longue durée depuis 5 ans. Madame Prévot sera radiée des cadres après validation de la CNRACL pour une retraite d'invalidité. Le service juridique a fourni les éléments pour calculer les droits à congés dus.
- Monsieur Tétré précise également que l'installation des bancs de la Rue des Charmilles ont été revus par l'entreprise. Il reste un problème sur un des deux bancs. Par conséquent, la facture va partiellement être réglée.
- Madame le Maire précise
 - que les fournitures pour les collégiens sont arrivées et que la distribution aura lieu en mairie pendant la dernière semaine d'août. Les horaires seront précisés sur le site communal ou seront affichés.
 - que la circulaire du 30 juin 2020 demande de convoquer les conseils municipaux le 10 juillet 2020 pour désigner les délégués des conseil municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020. Le conseil municipal se réunira donc le 10 juillet à 18h dans la salle polyvalente.

9. Questions diverses

- Monsieur Simon interroge si une veille de la commission urbanisme peut être mise en place pour rappeler aux habitants les règles d'urbanisme pour tous projets de travaux.
- Monsieur Goujon signale qu'un drone a été repéré plusieurs fois dans le ciel des Trois Pierres. Madame le Maire répond que nous n'avons pas d'information à ce sujet et que l'usage de drone est réglementé.
- Monsieur Grenet rapporte la demande d'un habitant.: « Les portes de l'église peuvent-elles être repeintes cet été ? » Ces travaux vont être envisagés.

La séance est levée.

BEAUDRU Agnès	
BERTRAND Monique	
BRENNAN Dominique	
CERVANTES Michel	
EDOUARD Guillaume	
GOUJON Mathieu	
GRENET Denis	
JACHIET Nicolas	
JULIEN Carole	
LECOMPTE Céline	
LEGROS Sophie	
NAVARRE Vincent	
ROBERT Cédric	
SIMON Jean-Pierre	
TETREL Philippe	